

Définition absidiole : (n.f.) En architecture, petite chapelle secondaire construite autour de l'abside, de la nef ou du transept d'une église.

Le terme n'est apparu qu'au XIXe siècle et possède la même étymologie qu'abside (du bas-latin absida ou apsis, voûte). On en trouve l'une des toutes premières mentions dans la « Nouvelle Encyclopédie Théologique » de l'Abbé Migne (Tome 11, 1851) : « Absidiole : On appelle de ce nom les chapelles secondaires bâties en forme d'abside autour du sanctuaire et des nefs des églises romano-byzantines ou ogivales [...] On appelle encore absidioles des oratoires secrets, que les Grecs nommaient doxolia ou doxologia, parce qu'on y chantait des louanges de Dieu. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

